

Inauguration du collège Anne Frank à Antony 21 septembre 2023

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, a inauguré le collège Anne-Frank à Antony, aux côtés de Nathalie Léandri, Vice-présidente du Département en charge de l'éducation et du numérique éducatif et Jean-Yves Sénant, maire d'Antony.

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, le Département des Hauts-de-Seine a entrepris la réhabilitation du collège Anne-Frank. L'objectif principal était de moderniser l'infrastructure voulue par Jean Nouvel tout en réduisant l'impact environnemental.



Un nouveau collège fonctionnel et performant

D'une capacité d'accueil de 600 élèves, ce nouveau collège a été soigneusement repensé pour répondre aux besoins de la communauté éducative. Des ajustements majeurs ont été effectués, y compris **l'extension du pôle restauration pour permettre une production locale des repas**. 5 nouveaux établissements, dont les locaux le permettent, passeront ainsi en production sur place dès la rentrée 2023.

La cour centrale a été entièrement rénovée, avec **l'installation de nouveaux équipements, notamment pour faciliter l'apprentissage en extérieur**, enrichissant ainsi l'expérience éducative, mais également **grâce au dispositif « Îlot vert », une initiative de végétalisation des cours de collège**. Ce projet novateur est le fruit de la collaboration entre les collégiens

et les autorités éducatives, grâce au dispositif "Imagine ton collège". Les élèves ont été invités à participer activement à la réflexion sur l'aménagement de leur cour, avec trois objectifs majeurs en tête : améliorer le quotidien des élèves, créer des zones de détente pour les enseignants et le personnel, et répondre aux enjeux environnementaux.

Le nouveau collège Anne-Frank s'inscrit également dans la transition écologique. Face à un bâtiment qui était vieillissant, les travaux menés vont permettre des **performances environnementales notables, avec une réduction de 40 % des consommations annuelles d'énergie**, l'élimination du recours au gaz et l'incorporation de végétation sur le site. De plus, la perméabilisation des sols extérieurs favorise l'infiltration des eaux de pluie, contribuant ainsi à la gestion responsable des ressources.

Le confort des élèves sera ainsi amélioré de manière significative, avec une attention particulière portée au confort acoustique, thermique et visuel, notamment en été lors des fortes chaleurs. De plus, la qualité de l'air intérieur a été améliorée, et un mobilier adapté aux nouvelles méthodes d'enseignement a été intégré pour favoriser un environnement propice à l'apprentissage.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« Grâce à cette réhabilitation, qui représente un investissement de 46 millions d'euros, les jeunes Antoniens disposent désormais d'un cadre de travail particulièrement agréable, au sein de bâtiments à haute qualité environnementale et adaptés aux effets du changement climatique. »

Dans le double contexte de crise énergétique et de crise climatique que nous connaissons, cet effort de rénovation thermique est essentiel : c'est une réponse forte, volontariste et déterminée, à la hauteur du défi que nous devons relever collectivement pour notre territoire. Il vient en plus améliorer le confort des équipes éducatives et des élèves accueillis, tant en cas de basses températures que de fortes chaleurs. »



Ce projet fait l'objet du soutien de l'Etat dans le cadre du plan « France Relance » pour un montant d'1.2 millions d'euros.

CONTACT PRESSE

Jean-Philippe COUTURE

07 64 61 77 95/ jcouture@hauts-de-seine.fr

hauts-de-seine.fr

